



# LES CLÉS

## DE SAINT PIERRE

*Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux*

---

n° 11 - novembre 2023

### « Venez les bénis de mon Père »

« Pense à tes fins dernières » est l'appel solennel que l'Eglise adresse à chacun de nous. Et le calendrier liturgique, en son mois de novembre, nous oblige opportunément à regarder en face le mystère de la vie et de la mort... Non seulement le mystère de la vie et de la mort de « ceux qui sont partis avant nous » (formule retenue par la liturgie au canon de la Messe) mais aussi le mystère de notre propre vie et de notre propre mort.

« En toutes choses il faut considérer la fin » nous rappelle Saint Thomas d'Aquin. Et cela est spécialement vrai quand il s'agit des choses les plus belles, les plus hautes et les plus graves.

Notre finalité, notre destinée, c'est la vie éternelle. Et bientôt, pour chacun de nous, elle sera là... Alors, en ce mois un peu sombre et lugubre, où la nuit vient si tôt, et où la nature elle-même semble prendre le deuil de toutes les joies passées, l'Eglise, dans sa sagesse, nous offre à méditer sur le Ciel qui viendra nous chercher « comme un voleur » sans que nous puissions prévoir ni le jour ni l'heure.

La vie terrestre finira. Mais la vie de l'âme chrétienne n'en restera pas là. Saint Augustin a cette belle formule : « Tu nous as fait pour toi, Seigneur, et notre cœur est **sans repos** jusqu'à ce qu'il retourne à toi ».

Chers fidèles de Saint Bruno c'est à ce **grand repos** que nous aspirons tous à la fin de nos vies. Et c'est ce **grand repos** que nous souhaitons aussi aux âmes trépassées, en priant pour elles. Heureux rappel du pouvoir que Dieu donne aux vivants en faveur des morts. L'Eglise militante (les âmes de la terre) a un pouvoir d'intercession en faveur de l'Eglise souffrante (les âmes du Purgatoire).

**Qui serions-nous** si nous délaissions, par paresse ou par oubli, ce pouvoir de Salut qui nous est confié en faveur de ceux qui nous ont précédés ? Si beaucoup, hélas, sont oublieux, nous ne serons pas de ceux-là.

Nous pourrons, en pensant à nos chers disparus, à nos ancêtres, à nos héros (et peut-être encore plus en pensant à ceux que nous avons connus et qui sont morts éloignés de la Foi) redire cette prière du rituel romain :

« Quitte ce monde, âme chrétienne, au nom du Père Tout-Puissant qui t'a créé, au nom de Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour toi, au nom du Saint-Esprit qui a été répandu en toi. Prends ta place aujourd'hui dans la paix, et fixe ta demeure avec Dieu dans la sainte Sion, avec la Vierge Marie, la Mère de Dieu, avec saint Joseph, les anges et tous les saints de Dieu (...). Retourne auprès de ton Créateur qui t'a formé de la poussière du sol. Qu'à l'heure où ton âme sortira de ton corps, Marie, les anges et tous les saints se hâtent à ta rencontre (...). Que tu puisses voir ton Rédempteur face à face...

C'est ce que nous leur souhaitons et c'est aussi ce que nous nous souhaitons quand nous les aurons rejoints de l'autre côté du voile.

Abbé Le Coq



## La Toussaint pour Benoit XVI

La liturgie nous invite à partager l'exultation céleste des saints, à en goûter la joie. Les saints ne constituent pas une caste restreinte d'élus, mais une foule innombrable, vers laquelle la liturgie nous invite aujourd'hui à élever le regard. Dans cette multitude, il n'y a pas seulement les saints officiellement reconnus, mais les baptisés de chaque époque et nation, qui se sont efforcés d'accomplir avec amour et fidélité la volonté divine. Nous ne connaissons pas le visage ni même le nom de la plupart d'entre eux, mais avec les yeux de la foi, nous les voyons resplendir, tels des astres emplis de gloire, dans le firmament de Dieu...

Mais "à quoi sert notre louange aux saints, à quoi sert notre tribut de gloire, à quoi sert cette solennité elle-même?". C'est par cette question que commence une célèbre homélie de saint Bernard pour le jour de la Toussaint. C'est une question que nous pourrions nous poser également aujourd'hui. Et la réponse que saint Bernard nous donne est

tout aussi actuelle: "Nos saints - dit-il - n'ont pas besoin de nos honneurs et ils ne reçoivent rien de notre culte. Pour ma part, je dois confesser que, lorsque je pense aux saints, je sens brûler en moi de grands désirs" (Disc. 2; *Opera Omnia Cisterc.* 5, 364sqq). Telle est donc la signification de la solennité d'aujourd'hui: en regardant l'exemple lumineux des saints, réveiller en nous le grand désir d'être comme les saints: heureux de vivre proches de Dieu, dans sa lumière, dans la grande famille des amis de Dieu. Etre saint signifie: vivre dans la proximité de Dieu, vivre dans sa famille. Et telle est notre vocation à tous."



## Question d'actualité : Les indulgences pourquoi faire ?

Alors que nous allons probablement aller visiter nos défunts dans leur cimetière soit le deux de ce mois soit dans les jours suivants, l'on peut s'interroger sur les motifs de cette prière pour les défunts, et en particulier de cette prière très spéciale que l'on appelle les indulgences. En effet, une indulgence plénière peut être reçue moyennant une visite et une prière dans un cimetière et ce dans les huit jours qui suivent le deux novembre.



Parmi ces motifs de prier pour nos défunts, il y a en particulier celui de la piété filiale ; cette piété inspire aux fidèles d'intercéder tout spécialement pour ses proches, car l'ordre surnaturel des choses n'est pas sans lien avec l'ordre naturel qui veut que nous appartenions à une famille, à une communauté mais également à un pays et donc qu'il y ait une proximité plus

grande avec les tenants de ces sociétés.

Car, fondamentalement, ce qui motive la prière pour les défunts, c'est l'ignorance de leur sort, c'est l'ignorance de l'état dans lequel ils se trouvent aujourd'hui. Nous appuyons donc sur les mérites de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous les transmet par sa Mère. Mais nous nous appuyons également sur les bonnes œuvres des saints, ainsi que sur tous ce que « nous faisons de bien et endurons de pénible », suivant la belle formule de la prière finale du sacrement de pénitence. Ce que cette prière exprime c'est la possibilité, que Jésus-Christ nous laisse, de mériter avec lui, mais c'est également la réalité de la communion des saints. Cette communion des saints est réglée par l'église en même temps qu'elle en est la raison d'être : sans la communion des saints, l'église n'aurait rien à donner ni à communiquer. En même temps, à l'église appartient la libre collation de ce trésor, dont Notre Seigneur l'a faite maîtresse et gardienne, suivant l'idée que les mérites de Jésus-Christ appartiennent à ses membres, à son corps qu'est l'église. C'est ce qu'affirme en substance le concile de Trente dans sa 25<sup>e</sup> session. Il y a donc bien remise de la dette du péché, cette peine temporelle qui demeure après l'absolution reçue par le pénitent ; le pardon restaure le lien brisé, absolument dans le péché mortel, relativement dans le péché véniel, mais n'ôte pas la peine liée à ce péché, ce que font les indulgences.



Pour recevoir une indulgence plénière il faut accomplir l'acte indulgencié avec l'intention au moins habituelle de recevoir l'indulgence, prier aux intentions du souverain pontife, recevoir la sainte communion, se confesser dans les huit jours, et enfin refuser toute attache au péché même véniel. Si cette dernière condition n'est pas

pleine et entière, cela réduira d'autant l'indulgence ; et il en est de même pour chacune des conditions. En outre une indulgence peut être appliquée à soi-même ou aux défunts.

Allons donc visiter nos défunts sur leur tombe, ou à défaut dans un cimetière quelconque, mais surtout n'oublions pas de leur offrir ce beau cadeau d'une indulgence. En retour, une fois au ciel, ils prieront pour nous et intercèderont auprès de Dieu en notre faveur. Dans ce bel échange, il y a donc tout à gagner.



On pourra également relire avec profit :

Paul VI, *Indulgentiarum doctrina*, constitution apostolique, le 1 janvier 1967.

Pénitencerie apostolique, *Le don de l'indulgence*, le 29 janvier 2000.

Pénitencerie apostolique, *Enchiridion indulgentiarum quarto editur*, le 16 juillet 1999.

# HORAIRES de la TOUSSAINT:

## Messes assurées à :

- 8h30
- 11h30 Messe chantée (**attention changement d'horaires**)
- 18h30

## Horaires du Jour de la commémoration des fidèles trépassés :

### Messes à:

- 7h00
- 9h00
- 12h
- 19h (Messe chantée avec absoute)

NB : Aux messes de 9h et 12h : prières organisées au cimetière des Chartreux (afin d'acquérir les indulgences plénières en faveur des âmes trépassées)

## Notes sur l'indulgence

"Indulgence : c'est une remise devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés, déjà effacés quant à la faute, que le fidèle, bien disposé (et à certaines conditions déterminées) reçoit pour lui ou pour les âmes défuntés." (Code de droit canonique de 1983, canon 992)

Les indulgences sont dites partielles ou plénières selon qu'elles libèrent en partie ou totalement de la peine temporelle due pour les péchés. (Canon 993).

## Conditions générales pour obtenir une indulgence plénière

Pour avoir capacité à gagner des indulgences, il faut être baptisé, non excommunié et en état de grâce. Pour qu'un sujet gagne des indulgences, il doit avoir l'intention de les gagner et accomplir les œuvres prescrites.

L'indulgence plénière ne peut être acquise qu'une seule fois par jour.

### Pour gagner une indulgence plénière les conditions générales sont :

- être en état de grâce
- refuser tout attachement au péché (même véniel)
- accomplir l'œuvre prescrite dans le temps prescrit (s'il une œuvre est attachée à un jour particulier)

- confession sacramentelle (au moins 8 jours avant ou 8 jours après l'œuvre accomplie)
- avoir communiqué le jour même
- prier aux intentions du Souverain Pontife (même de façon générale).

*Pour les fidèles défunts.*

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire, est accordée au fidèle qui :

1. visite dévotement un cimetière et prie pour les défunts, ne serait-ce que mentalement, entre le 1er et le 8 novembre. (On peut donc gagner une indulgence par jour pendant ces 8 jours en se rendant tous ces jours au cimetière).
2. le jour où est célébrée la commémoration de tous les fidèles défunts, visite pieusement une église ou un oratoire et y récite le " Pater " et le " Credo "



## Récollecion prêchée par M. l'Abbé Paul ROY (Fssp Pau)



- 9h : Messe (début de la journée)
- 10h-11h : 1<sup>ère</sup> conférence
- 11h30-12h30 : 2<sup>ème</sup> conférence
- 12h30-13h15 : Repas tiré du sac
- 13h30-14h30 : 3<sup>ème</sup> conférence
- 14h30-15h30 : Adoration eucharistique  
(et confessions)
- 15h45 : conclusion de la récollecion
- 16h30 : fin

Renseignements complémentaires :  
[contact@fssp-bordeaux.fr](mailto:contact@fssp-bordeaux.fr)

---

## Les topos lycéens et étudiants de Saint Bruno :





## Prises de soutane et tonsures

Le samedi 21 octobre, dans la collégiale de Lindau, Mgr Wolfgang Haas, archevêque émérite de Vaduz, a célébré la cérémonie des tonsures et prises de soutane pour nos 17 séminaristes de deuxième année. La veille, ils avaient fait leur première incorporation temporaire dans notre communauté, au cours d'une cérémonie présidée dans notre chapelle par l'abbé Arnaud Evrat, secrétaire général de la FSSP. Il y avait douze francophones : dix Français, un Espagnol et un Italien. Et cinq germanophones : un Allemand, un Croate, un Pakistanais, un Suisse et un Tchèque.

C'est l'occasion pour nous tous de continuer de prier pour les vocations!



Photo de la nouvelle promotion des jeunes qui viennent de rentrer en 1ere année au séminaire

# Au service de la Communauté

« Servir et non être servi » (Mc., X, 45)

## Chorales polyphonique et grégorienne

*Aucune connaissance musicale n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé. Nous recherchons d'ores et déjà pour la rentrée des voix pour tous les pupitres (soprani, alti, ténors et basses) !*

- *Pour la schola grégorienne* : Aurélien Dufour au 06.20.82.89.47  
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- *Pour la chorale polyphonique* : Estelle Touche au 06.62.65.88.73  
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

## Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements : Madame Christel Roch, au 06.17.06.50.43, ou par courriel [chchroch@gmail.com](mailto:chchroch@gmail.com)

## Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Antoine-Marie Petit au 07.60.36.84.51 ou par courriel [antoinemarie.petit@gmail.com](mailto:antoinemarie.petit@gmail.com)

## Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités.



# *Ordo liturgique*

**Mercredi 1** Toussaint -1° Cl. Blanc

**Jeudi 2** Commémoration de tous les Fidèles Défunts -1° Cl. Noir

**Vendredi 3** de la Férie -4° Cl. Vert

**Samedi 4** Saint Charles Borromée évêque et confesseur -3° Cl. Blanc

**Dimanche 5** 23ème Dimanche après la Pentecôte -2° Cl. Vert

**Lundi 6** de la Férie -4° Cl. Vert

**Mardi 7** de la Férie -4° Cl. Vert

**Mercredi 8** de la Férie -4° Cl. Vert

**Jeudi 9** Dédicace de la Basilique du Latran -2° Cl. Blanc

**Vendredi 10** Saint André Avellin confesseur -3° Cl. Blanc

**Samedi 11** Saint Martin évêque et confesseur -3° Cl. Blanc

**Dimanche 12** 5ème Dimanche après l'Épiphanie -Transféré -2° Cl. Vert

**Lundi 13** Saint Didace confesseur -3° Cl. Blanc

**Mardi 14** Saint Josaphat évêque et martyr -3° Cl. Rouge

**Mercredi 15** Saint Albert le Grand évêque confesseur et docteur -3° Cl. Blanc

**Jeudi 16** Sainte Gertrude vierge -3° Cl. Blanc

**Vendredi 17** Saint Grégoire le Thaumaturge évêque et confesseur -3° Cl. Blanc

**Samedi 18** Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul -3° Cl. Blanc

**Dimanche 19** 6ème Dimanche après l'Épiphanie -Transféré -2° Cl. Vert

**Lundi 20** Saint Félix de Valois confesseur -3° Cl. Blanc

**Mardi 21** Présentation de la sainte Vierge au Temple -2° Cl. Blanc

**Mercredi 22** Sainte Cécile vierge et martyre -3° Cl. Rouge

**Jeudi 23** Saint Clément 1er Pape et martyr -3° Cl. Rouge

**Vendredi 24** Saint Jean de la Croix confesseur et docteur -3° Cl. Blanc

**Samedi 25** Sainte Catherine vierge et martyre -3° Cl. Rouge

**Dimanche 26** 24ème et dernier dimanche après la Pentecôte -2° Cl. Vert

**Lundi 27** de la Férie -4° Cl. Vert

**Mardi 28** de la Férie -4° Cl. Vert

**Mercredi 29** de la Férie -4° Cl. Vert

**Jeudi 30** Saint André Apôtre -2° Cl. Rouge



# Eglise Saint-Bruno

## MESSES

### Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
  - 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

### Semaine

- Lundi : 9h00 (\*) et 19h00
- Mardi : 9h00 (\*) et 19h00
- Mercredi : 9h00 (\*) et 19h00
- Jeudi : 9h00 (\*) et 19h00
- Vendredi : 9h00 (\*) et 19h00
  - Samedi : 12h00

(\*) hors vacances scolaires

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon  
les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint.

## ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 17h30 à 18h30,  
« Heure Sainte » (\*)
- Les premiers vendredis du mois  
(sauf juillet et août),  
de 20h00 à 22h00

## CONFESSIONS

- Les dimanches et fête  
d'obligation, habituellement  
durant les Messes  
(à l'exception de la Messe de 12h15)
- Du lundi au vendredi  
de 18h15 à 19h00
- Samedi de 11h30 à 12h00

---

### ***Fraternité Saint-Pierre***

Abbé Guilhem Le Coq, chapelain  
06 60 88 47 70  
ablecoq@gmail.com

Abbé Martin Daniélou  
06 19 02 46 91  
martindanielou@hotmail.com

Abbé Guillaume Loddé  
06 65 54 06 91  
abelodde@yahoo.fr

Abbé Antoine-Marie Petit  
07 60 36 84 51  
antoinemarie.petit@gmail.com